



Conseil central de l'action sociale de la défense (95^{ème} session)

Clermont-Ferrand (en audioconférence avec Paris), le 3 juin 2020

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Madame la secrétaire générale pour l'administration, mesdames, messieurs,

Notre premier conseil central de l'action sociale de la défense en audioconférence va donc se tenir et nous l'espérons, le dernier.

La déclaration liminaire de l'**UNSA Défense** sera brève compte-tenu des circonstances.

Tout d'abord cela fait chaud au cœur de constater que malgré le fonctionnement dégradé induit par les différentes mesures de confinement prises à partir du 16 mars, l'action sociale dans son ensemble et en particulier sur le terrain, a continué d'œuvrer avec efficacité dans les domaines cruciaux que sont :

- la prise en charge des évènements graves,
- la recrudescence des violences,
- la délivrance des secours et des prestations.

Un satisfecit également pour la SDAS qui nous a mijoté 5 projets de circulaires sur lesquels nous émettrons un avis.

On voit que le télétravail a de l'avenir dans ce ministère si on veut bien se donner la peine de le pérenniser et d'en dresser les garde-fous indispensables.

Nous interviendrons en cours de séance sur les autres sujets, en conséquence, notre déclaration liminaire pour cette 95^{ème} session particulière du CCAS s'arrêtera là.

Madame la secrétaire générale pour l'administration, mesdames, messieurs, merci pour votre attention.

